

B I M E



Printemps - Été
2019





MATERIAUX ET CARRIERES DU SALEVE

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL



SABLES ET GRAVIERS LAVES

TRANSPORTS DE MATERIAUX



VALORISATION ET RECYCLAGE DE MATERIAUX INERTES

EXPLOITATION DE CARRIERES

REMBLAIEMENT DE SITES

**34, Chemin de Balme - Le Pas de L'Echelle
74100 ETREMBIERES**

TEL. +33 (0)4 50 39 78 00 - FAX. +33 (0)4 50 39 88 95
contact@carrieres-descombes.fr - www.carrieres-descombes.fr

SOMMAIRE

ÉDITO	p. 5
CADRE DE VIE	p. 6
- Création du Parc de Bois Salève	
- Remise des prix des Villes et Villages Fleuris	
- Jardins familiaux	
- Annonce du choix du nom de l'ex-église	
VIE SOCIALE	p. 10
- Centre Communal d'Action Sociale	
URBANISME.....	P. 11
- Plan Local d'Urbanisme	
GLCT	P. 12
- Interview	
ANIMATIONS DU VILLAGE	P. 14
- Une exposition	
- Les commémorations	
- La Forêt magique	
- Balades ornithologiques des 13 et 27 avril, dont une racontée, celle du 13 !	
- 2014-2020 La fin d'un mandat !	
RECETTES	P. 16
CALENDRIER	P. 17
MÉMOIRE ET PATRIMOINE	P. 18
- La satisfaction d'un patrimoine sauvé !	
- Les Fidèles Compagnes de Jésus	
INFORMATION - COMMUNICATION.....	P. 20
- Bilan de la commission	
SECTEUR PETITE ENFANCE.....	P. 21
- Ouverture d'une crèche sur la commune	
SPORT ET JEUNESSE.....	P. 22
- Concert d'été	
- UMS	
- Bibliothèque	
PERSONNEL COMMUNAL.....	P. 24
DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS	P. 26
- Judo Club, École de la Vie - Théâtre de l'Échelle, Information de l'AICA,	
La Boule du Salève, École de Football, Être en Fêtes, Club de la Belle Époque	
BILAN	P. 29
- Bilan du mandat de la liste Étrembières Avenir	
POLICE MUNICIPALE.....	P. 30
- Le bruit	
- Brûlage des déchets verts	
C'EST D'ACTU	P. 31
- Bulletin d'information Monts de Genève	
- L'archipel Michel Butor	
- La Maison du Salève	
- Les Carrières du Salève	
- Les Aînés de l'Agglo	
- La mise en réseau des bibliothèques	
ÇA S'EST PASSÉ.....	P. 36
INFOS PRATIQUES	P. 38



BIME (Bulletin d'Informations Municipales d'Étrembières) est une publication de la municipalité d'Étrembières

Directeur de la publication :
Alain Bosson

En charge de la Commission Info-Communication :
Anny Martin

Comité de rédaction :
La commission Info-Communication Françoise Collet et Célia Garofalo pour la mairie

Crédit photos :
Tony Sartorio, Laurence Déramé, Anny Martin, Rolf Staub, Odile Moriaud, Archives mairie, Annemasse Agglo, La Maison du Salève, L'Office du Tourisme des Monts de Genève

Conception-réalisation :
Repro Léman

Impression :
Repro Léman
Impression sur papier Satimat Green 250 g et 115 g


Tirage : 1 700 ex. + calendrier
Distribution gratuite.
Valeur unitaire : 3,24 € TTC

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur.



béton prêt à l'emploi

Chemin de la Gravière - 74100 ETREMBIÈRES

 04 50 85 07 21
 betondusaleve@orange.fr

Site de production  04 50 85 20 00
Centre administratif  04 50 17 08 07



CARRIÈRES DU SALEVE MATERIAUX ET TRANSPORTS

423 Chemin de Balme - Le Pas de l'Échelle - 74100 ETREMBIÈRES
04 50 39 92 50 - info@chavaz.fr



ÉDITO

**Chères administrées,
chers administrés,**

Voici donc mon dernier édito « libre », puisque, pour le *BIME* automne-hiver 2020, nous serons en période pré-électorale.

Je souhaite vous livrer quelques constatations et quelques réflexions qui retracent le vécu de ce mandat 2014/2020.

Les travaux, très importants, subis pendant 54 mois d'affilée, dont j'ai constamment parlé, contribuent et contribueront à améliorer la circulation et la sécurité sur notre commune. Bien sûr, j'évoque une nouvelle fois le CEVA (le Léman Express), le tram, deux équipements structurants majeurs qui vont révolutionner la mobilité de notre agglomération. Toutefois, la fréquentation de nos axes routiers et autoroutiers reste très élevée. Les études mentionnent 50 000 véhicules/jour sur l'A40, 22 000 v./j. sur la RD 1206 à la douane de Veyrier, 30 000 v./j. au pont d'Étrembières, et 13 000 à 15 000 v./j. sur la RD 1206. Les déplacements s'effectuent encore très majoritairement en automobile, même si une marge de progrès reste possible aux niveaux communal et intercommunal pour aller vers plus de fluidité, de sécurité, une meilleure qualité de l'air. Il faudra bien se rendre compte que la civilisation du « tout automobile » n'est plus devant nous, mais derrière nous.

L'aboutissement de la première révision générale du plan local d'urbanisme (le PLU) approche. Les contraintes, pour parer à l'étalement urbain, éviter de construire dans les zones à risque, économiser l'espace, maintenir l'activité agricole et préserver l'environnement, sont telles que nous avons imposé des coupes claires dans la constructibilité des tenements fonciers, avec pour conséquence de grands sacrifices demandés aux propriétaires de la commune.

Si certains salaires, certaines pensions de retraite étaient moins modestes, nos administrés ne reporteraient pas tous leurs espoirs sur une éventuelle vente de biens fonciers pour améliorer leurs revenus ! Les élus locaux ne peuvent rien changer à cela.

Malgré la grande frustration engendrée par le déclassement des nombreuses surfaces constructibles, le PLU révisé – que nous aurons porté et assumé non sans mal – est un bon document qui restructurera harmonieusement le territoire communal.

Pendant toute la durée de ce mandat, qui coïncidait avec, notamment, les centaines de la Grande Guerre, je me suis efforcé, lors des cérémonies au monument aux morts, de dénoncer la guerre et ses fauteurs, de fêter la paix, de mettre en avant les grands idéaux de

notre nation, la devise de la république – Liberté, Égalité, Fraternité –, mais aussi la Laïcité. Cette laïcité qui, surtout lors de la terrible période d'attentats que nous traversons, est garante de la paix sociale, de la tolérance et du vivre ensemble. J'ai également souhaité, durant ces années 2014-2020, mettre en avant le programme du Conseil national de la Résistance, document de base de la reconstruction de la France, lequel comprend la création des grands services publics auxquels les Français restent attachés, comme l'indiquent les résultats du grand débat voulu par le Président de la République.

Parallèlement, la commission animations, le centre communal d'action sociale prennent de nombreuses initiatives concernant l'animation (sorties, repas, spectacles, distribution de colis aux anciens), dans le but, bien sûr, de renforcer le lien social.

Certains administrés ont subi, en tant que voisins immédiats, les occupations illicites par les gens du voyage près de la gare de Bossey-Veyrier (2015), puis aux tennis (2016), et le squat du moulin des Eaux-Belles par les Roms (2017-2018), avec leurs lots d'incivilités. Une nouvelle loi qui institue des amendes forfaitaires pour les contrevenants, et les barrières, blocs de pierre que nous avons installés sur les sites susceptibles d'être envahis devraient limiter les risques de voir de nouvelles situations similaires se reproduire. Quant à la problématique des Roms, en partenariat avec l'État et le Département, nous créons par l'intermédiaire d'Annemasse Agglo, à Juvigny, une base de vie qui deviendra un sas d'insertion pour une dizaine de ces familles, avec ouverture des droits, mais aussi rappel des devoirs.

Cette période 2014-2020, perturbée par de si gros travaux, vous aura donc apporté un document d'urbanisme structurant (le PLU), la deuxième partie de l'aménagement de la traversée du Chef-Lieu, le Parc Bois Salève, une micro-crèche et l'Espace Sportif Municipal Le Salève. Pour réaliser ces investissements, l'évolution de l'endettement et des taux des taxes communales est restée raisonnable, et ce malgré la diminution des aides d'État.

Étrembières, confinée entre Salève et Arve, traversée de part en part par de très fréquentées voies de communication, ne manque pourtant pas de potentiel. On peut envisager dans l'avenir un carrefour d'accès aux plates-formes de traitement des matériaux inertes sur la RD 46, près du pont de zone, une passerelle sur l'Arve entre le Casino d'Annemasse et Shopping Étrembières, un aménagement du site des étangs des Îles au Pas de l'Échelle, une réhabilitation du moulin des Eaux-Belles en bureaux et salle pédagogique au Chef-Lieu.

Nous attendons la « voie verte », mode doux de déplacement, une somptueuse rénovation



des gares du téléphérique du Salève, un aménagement de la douane de Veyrier et un agrandissement de la mairie.

Beaucoup de ces projets se feront en maîtrise d'ouvrage des partenaires habituels de la commune, le SM3A (syndicat d'Arve), la communauté d'agglomération (Annemasse Agglo), le GLCT (Groupement Local de Coopération Transfrontalière) du téléphérique. Ils contribueront à améliorer l'environnement, la mobilité et apporteront un cachet supplémentaire au patrimoine communal.

Pour conclure, durant les mandats que j'ai effectués, en particulier celui-ci où l'on m'a confié la conduite de la municipalité, j'aurai apprécié, parmi les personnes rencontrées lors des multiples occasions que cela suppose, celles qui s'engagent, prennent des risques. J'aime les gens qui ne fuient pas dans les généralités, qui analysent lucidement les situations, et, courageusement, malgré les difficultés que cela peut supposer, se forment une conviction et la défendent. De ces gens-là, on n'en côtoie jamais assez !

Je me suis efforcé, durant toutes ces années, d'être un homme de convictions, et je souhaite que, l'an prochain, les nouveaux élus tendent vers cet idéal.

Bel été, profitez bien de la nature et de nos massifs et plates-bandes municipaux, récompensés en 2018 par une première fleur.

Et bonne chance à notre chère commune d'Étrembières.

Alain Bosson,
Maire d'Étrembières

CADRE DE VIE

CRÉATION DU PARC DE BOIS SALÈVE

Cet été devrait voir la fin des travaux du nouveau parc, situé au Pas de l'Échelle à Étrembières. En effet, dans le cadre de l'aménagement de la place du village et d'un programme immobilier au cœur du Pas de l'Échelle, la commune avait acquis une partie de l'ancienne propriété de Bois Salève. Outre la transformation de cet espace de plus de 9 000 m² en parc public, le village a également réhabilité la chapelle désaffectée des enfants de Marie, implantée sur cette propriété. Le Département a apporté une aide de 50 000 € pour ce projet dans le cadre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité signé en 2018 pour le canton de Gaillard*.



1^{er} mars 2019



29 janvier 2019



26 mars 2019



13 février 2019



09 avril 2019

* Les Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS) sont établis entre le Département et les communes et intercommunalités bénéficiaires d'une aide départementale à l'investissement. Ils portent sur des projets de rénovation, d'aménagement, d'acquisition sur le patrimoine, la voirie, les équipements, etc., des collectivités signataires.

REMISE DES PRIX DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Première fleur

Une tradition de fleurissement existe à Étrembières depuis longtemps avec le concours des particuliers dit « des maisons fleuries ». Cette culture du beau, des fleurs, de l'harmonieux a gagné les services municipaux qui, avec l'appui des élu(e)s, ont petit à petit fleuri et embelli la commune.

En août 2018, les services communaux sont au top du fleurissement. La commune décide alors de se présenter au concours des Villes et Villages Fleuris.

Un jury départemental du concours des Villes et Villages Fleuris vient sur place apprécier la réalisation florale et environnementale. Une plaquette de présentation de la commune lui est également remise.

La commune aura-t-elle la première fleur ? Le suspense est à son maximum. Il faudra attendre le 19 novembre 2018 pour connaître le résultat.

Étrembières a obtenu le label 1 fleur et en est fière !

C'est vendredi 12 avril 2019, à Lyon, que le diplôme a été remis à une délégation composée de M. le Maire, MM. Chevassus et Geffroy, agents communaux, et Mme Monique Bosson, adjointe, membre de la commission fleurissement.

Bravo aux agents communaux pour leur création florale et en route maintenant pour la deuxième !



De gauche à droite : MM Stéphane Chevassus, Jean-Michel Geffroy, M.le Maire entourés par les organisateurs. Monique Bosson absente sur la photo.

@Pauline Pineau Photographies - Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme



JARDINS FAMILIAUX

Vous êtes un particulier et avez envie de cultiver vos légumes ; mais, malheureusement, vous habitez en immeuble ou ne possédez pas de terrain.

La commune met à disposition 8 parcelles d'environ 50 m², appelées jardins familiaux.

Ceux-ci sont sous la tutelle de la commission communale fleurissement. Les futurs jardiniers doivent signer une charte et respecter le règlement.

En cas de nombreuses demandes, un tirage au sort sera effectué pour l'attribution de ces futurs potagers.

Emmanuelle Lebeurre,
maire adjointe



ANNONCE DU CHOIX DU NOM DE L'EX-ÉGLISE

Lors du conseil municipal du 8 avril 2019, les élu(e)s ont voté le nom de l'ex-église Notre-Dame de la Paix en nommant l'édifice : **ESPACE CULTUREL NOVARIN'ART.**



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



À noter :
Le traditionnel repas des aînés aura lieu le samedi 12 octobre 2019, dès 12 h 00, au restaurant Le Mercure à Gaillard.

Le CCAS a organisé, le 15 décembre 2018, la réception de remise des colis de Noël pour les personnes âgées de plus de 80 ans. Celle-ci a s'est tenue dans le salon des mariages de la mairie. Ce fut un agréable moment de partage et de discussions entre tous.

Les personnes absentes ont reçu leur colis à domicile.



Le CCAS dispose de son propre budget. Il fonctionne grâce à la subvention de la commune, aux dons et à la facturation des repas à domicile.

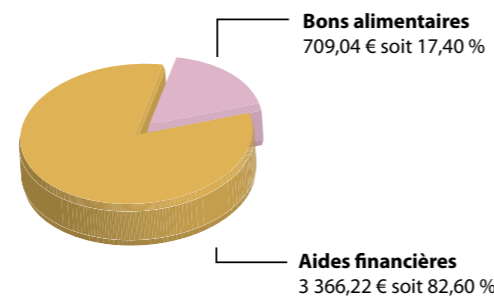
En 2018, 7 232 euros ont été versés à différentes associations à caractère social ou médical, sous forme de subventions.

4 075,26 euros ont été attribués, sur avis des services sociaux concernés, en aides directes (13 bons alimentaires et 12 aides financières). Vous trouverez leur répartition dans le graphique ci-contre.

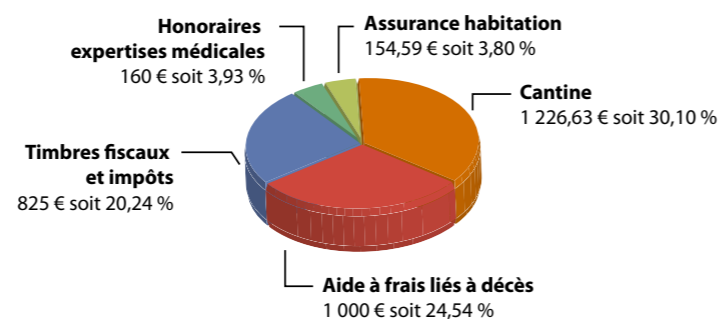
Nous remarquons que les aides apportées par le CCAS sont très variées et différent des années précédentes, où une augmentation des demandes liées aux charges du logement (factures d'eau...) avait été observée.

Emmanuelle Lebeurre,
maire adjointe

Aides directes



Aides financières



PLAN LOCAL D'URBANISME

En urbanisme, très peu de dépôts de permis de construire ont été enregistrés depuis le début de l'année. Ce qui se construit actuellement correspond à des demandes des années antérieures. Plusieurs contestations de permis ont été effectuées, ce qui retarde leur mise en œuvre.

Les promoteurs de constructions nouvelles attendent la fin de la révision du PLU et sa mise en application, ce qui devait être fait en début d'année. Mais, suite à une erreur technique, qui risquait de fragiliser le document, l'équipe municipale en charge de ce lourd dossier a décidé de procéder à nouveau à une enquête publique ce printemps.

Si tout va bien, s'il n'y a pas de recours suspensifs, le nouveau PLU sera opérationnel ce second trimestre.

Ce fut un travail très lourd à porter car les contraintes sont de plus en plus nombreuses : administratives, réglementaires, de l'État, de la Région, du Département, concernant la constructibilité même, l'agriculture, la nature, les cours d'eau, l'environnement et il est très difficile de satisfaire toutes les attentes.

Monique Bosson,
maire adjointe



INTERVIEW

Alain Bosson s'exprime sur la prochaine métamorphose du téléphérique du Salève.

« C'est un phare qui éclaire la plaine du Genevois, un beau symbole de collaboration transfrontalière », dit, au sujet du téléphérique, Alain Bosson, maire d'Étrembières et président du Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT). « Sa réhabilitation va renforcer son attractivité et celle de notre région car il fait partie de notre patrimoine. »

Peut-on faire le point sur le Groupement Local de Coopération Transfrontalière et dire quel est son rôle dans le fonctionnement du téléphérique ?

C'est une instance transfrontalière de droit français qui a deux gouvernances, l'une

française, l'autre suisse. Le GLCT, qui est un des premiers groupements de ce type à avoir été fondé, est un bel exemple de coopération transfrontalière. Il gère le téléphérique, dont il est propriétaire, ainsi que le restaurant de la gare supérieure. Il est financé à 50 % par le canton de Genève, à 48 % par Annemasse Agglo et le restant par la commune de Monnetier-Mornex. 436 000 euros lui sont ainsi versés chaque année. Président du GLCT, à la suite de Maurice Giacomini, je suis à la tête d'une assemblée de quatorze membres, dont sept Genevois, six représentants d'Annemasse Agglo et une représentante de Monnetier-Mornex.

Soulignons aussi que, cette année 2019, le GLCT a renouvelé sa confiance à la Société du Téléphérique du Salève - STS - pour l'exploitation du téléphérique. La concession a été reconduite de douze ans, et non de cinq comme auparavant, en raison des travaux

de réhabilitation auxquels la STS participe financièrement à hauteur de 28 %.

Parallèlement, la convention de gérance du restaurant a été prolongée jusqu'à fin 2020.

Pouvez-vous nous parler du projet de rénovation du téléphérique en quelques mots ?

L'objectif de ces travaux est de faire en sorte que les personnes qui montent au Salève puissent, une fois qu'elles ont admiré le panorama unique qui s'ouvre à elles, se restaurer, profiter des prestations proposées par le Syndicat Mixte du Salève, qui est chargé de faire la promotion du massif, voir les expositions, visiter le jardin botanique... Il y aura davantage d'activités de loisirs, une nouvelle offre pour un public scolaire, les touristes, mais aussi pour les entreprises car des repas d'affaires pourront être organisés au restaurant, ainsi que des congrès dans la salle de séminaires.

On désire que le téléphérique soit mis en valeur, dans le respect du site du Salève, qui est classé Natura 2000. La capacité d'extension autorisée par le plan local d'urbanisme de Monnetier est de 100 m².

Et d'un point de vue architectural ? Précisons que c'est un bureau parisien, Devaux & Devaux architectes, qui a été choisi.

Parallèlement au renouvellement de la candidature de la STS, le GLCT a lancé un concours d'architectes pour la réhabilitation du téléphérique. Un jury, constitué de membres du GLCT, de professionnels et de personnalités politiques, a d'abord sélectionné trois candidats, puis finalement le bureau

parisien Devaux & Devaux architectes. Leur projet fait revivre celui de Maurice Braillard, alors inachevé, en replaçant le restaurant là où il était prévu à l'origine : dans la salle haute de la gare supérieure - cette dernière étant inscrite au titre des monuments historiques. Les personnes ne se rendant pas au restaurant ne seront pas, pour autant, privées de la vue. Elles pourront la découvrir sur la terrasse en toiture.

Au premier niveau, le bâtiment recevra notamment une salle d'exposition et un espace d'accueil et d'information. La gare inférieure sera aussi mise aux normes et agrandie. Les locaux du personnel seront séparés de l'accueil du public.

La hausse de fréquentation que connaît le téléphérique a incité à le rénover. Rappelons que l'on comptait 163 000 passages en 2010 et 295 000 en 2017.

Oui, l'infrastructure devait être rénovée pour pouvoir répondre aux normes et disposer de salles qui puissent être fréquentées l'hiver.

Quel est le coût des travaux ?

Ils sont de 9 millions d'euros, mais nous n'avons pas fini de boucler le financement. Nous avons à peu près 20 % d'autofinancement, constitués d'emprunts et d'excédents. La capacité d'emprunt, qui va jusqu'à 2,5 millions d'euros, sera la variable d'ajustement. Nous avons déjà touché 1,7 million d'euros de la Loterie Romande et d'une fondation privée genevoise. Nous avons sollicité la Région et le Département, ainsi que des aides européennes via le FEDER, fonds européen de développement régional. Ces derniers nous allouent 2,4 millions d'euros. Il nous faudra encore aller frapper à d'autres portes.

Quel est le calendrier ?

Les travaux démarreront à l'automne 2020 et devraient s'achever 20 à 22 mois plus tard. Nous avons envisagé de laisser l'infrastructure partiellement ouverte ; mais, si c'est techniquement possible, cela serait très difficilement envisageable d'un point de vue financier. Donc, l'idée a été abandonnée.

Qu'auriez-vous à ajouter ?

D'ici quatre à cinq ans, on verra dans la région une amélioration du cadre de vie avec l'aménagement des étangs, des berges de l'Arve, le projet de passerelle entre le casino et la Migros en 2022, ou encore avec la création de la voie verte. Cet axe dédié à la mobilité douce passera justement vers le téléphérique...

Propos recueillis par Martine Urli



© images DDA Architectes

ANIMATIONS DU VILLAGE

UNE EXPOSITION

Le dernier week-end d'août et les quatre week-ends de septembre vous sera proposée une exposition par la galerie UNIK, avec une présentation d'œuvres abstraites d'artistes peintres et sculpteurs, sur le thème Ors et Noirs.

La présentation aura lieu à l'espace culturel Novarin'Art, situé au Pas de l'Échelle (ex-église). Cette salle, riche par son histoire et son architecture, saura mettre en valeur les œuvres exposées.

Exposition non contractuelle soumise à modifications.

LES COMMÉMORATIONS



Les commémorations des 14 juillet et 11 novembre 2019, auront lieu à 11 h 00 au monument aux morts, parc des Frères Grenat, mairie d'Étrembières.

LA FORÊT MAGIQUE

Les 23 et 24 novembre prochain se tiendra la 4^e édition de la Forêt magique à la Maison du Parc au Pas de l'Échelle, avec ses artisans, ses commerçants locaux et les associations communales qui l'animent.



Cette année, le concours aura pour thème **La couronne de l'avent**. Il est ouvert aux habitants d'Étrembières et environs (France et Suisse) et comprend deux catégories :

- **Catégorie 1** : Enfants de 6 à 14 ans. La couronne devra être réalisée exclusivement par l'enfant, sans aide d'un adulte.
- **Catégorie 2** : Adultes et jeunes à partir de 15 ans.

Faites appel à votre inventivité, à votre imagination, pour créer « autrement ». Pensez à la réalisation de couronnes à base de produits recyclables. Elle peut prendre forme avec toutes sortes de matériaux (bois, papier, tissu, métal...). Elle ne devra pas dépasser une longueur/largeur de plus d'1 mètre, devra posséder un système d'attache et ne pas comporter de décoration électrique.

Chaque participant se verra remettre un lot au moment de l'inscription. Les résultats du concours seront communiqués le dimanche après-midi.

- 1^{er} prix pour les catégories 1 et 2 : bon pour un sapin Nordmann.
- 2^e prix pour les catégories 1 et 2 : une décoration de Noël.

Le règlement du concours pourra être transmis sur demande soit en téléphonant 04 50 92 04 01, soit en écrivant à : mairie@etrembieres.fr. Il est également disponible sur le site www.etrembieres.fr

Le Théâtre d'Élo vous proposera le conte *La sorcière du placard aux balais*, d'après les *Contes de la rue Broca* (les acteurs seront ses élèves), le samedi à 16 h 00, à la salle des fêtes.

Le Théâtre de l'Échelle mènera une animation avec des îlots de lecture de contes et le Père Noël se promènera avec sa hotte remplie de surprises, le dimanche dès 14 h 30, même lieu.

Sans oublier les balades à cheval pendant les deux jours.

Le programme intégral de la Forêt magique sera disponible fin octobre-début novembre : à l'accueil de la mairie, auprès du milieu associatif communal et sur le site www.etrembieres.fr

BALADES ORNITHOLOGIQUES DES 13 ET 27 AVRIL, DONT UNE RACONTÉE, CELLE DU 13 !

Pour découvrir les oiseaux dès leur réveil au saut de leur nid, c'est à 7 h 00, samedi 13 avril, que les 47 aventuriers sont partis pour une balade, accompagnés de leurs guides ornithologiques en direction des étangs aux Îles.

Après un parcours de 2 h 30 environ sous un temps ensoleillé, un peu frisquet (« *En avril, ne te découvre pas d'un fil !* »), les marcheurs sont revenus de la balade heureux, nez et mains gelés, riches de nouvelles connaissances, tant sur les espèces d'oiseaux que sur les plantes sauvages.



« *Les oiseaux, nous les connaissons, mais c'est bien mieux de leur donner un nom !* », disait une participante.

Thé et collation offerts par les communes de Veyrier et d'Étrembières au carnotzet de Veyrier ont bien vite réchauffé nos explorateurs d'un jour et favorisé les échanges entre les participants, leurs guides et les organisateurs. Une fois encore, cette sortie fut un immense succès, avec un souvenir à emporter : verres, crayons, carnets, brochures ! Un grand merci à notre sponsor LES CARRIÈRES DU SALÈVE, ils nous permettent d'agrémenter les balades découvertes Veyrier-Étrembières.

À noter également que ces balades ne pouvant accueillir que 40 personnes par session, et ce malgré un ajout de guide le 27 avril, ce qui a porté la capacité à 50, la liste d'attente est restée bien longue. C'est regrettable, mais c'est sans compter sur le dynamisme des mairies organisatrices, qui étudieront de nouvelles aventures !

47 participants pour la première et 77 personnes pour la deuxième balade. Pour un total de 122 personnes



De gauche à droite :
Monique Leuenberger, Nicolas Teirens,
Anny Martin, Raymond Gavillet
et Laurence Déramé

2014-2020 LA FIN D'UN MANDAT !

À la presque fin de cette mandature, il me semble nécessaire d'effectuer une rétrospective sur le ressenti de 6 ans de mandat, ne serait-ce que pour se souvenir et remercier l'énergie développée par les élu(e)s, les agents communaux et les membres de la commission animations du village, qui ont œuvré au volet culturel !

Force est de constater que la culture communale n'est pas chose facile, le besoin n'étant pas forcément une nécessité, et pourtant ! Nous proposerons la culture par le biais d'animations, en intégrant grands et petits afin de susciter l'intérêt, le respect de l'autre, d'attiser la curiosité, la connaissance, d'éviter les jugements et de souhaiter contribuer à une ouverture d'esprit, une émancipation, pour grandir, s'enrichir et évoluer sans soumission ni pression.

2014. Le décor est planté. Les membres de commission animations du village sont motivés. Lors de la première réunion, il est décidé de conserver les valeurs sûres créées lors du précédent mandat, à savoir :

- **La balade découverte** transfrontalière, le fameux **Veyrier-Étrembières**. C'est un concept qui attire bon nombre de Veyrites et d'Étrembiérais(es), avec un succès total qui se maintient chaque année ;
- **Regard sur l'Art** sera également conservé. Nous apprécierons, en 2018, une 10^e édition de belle facture, nous confirmant bien ce choix, que nous pouvons considérer de purement culturel et artistique !

De 2015 à 2019, charge à la commission animations du village de travailler afin de mettre en œuvre de nouvelles manifestations, toujours en vue de rassembler le plus grand nombre, d'intéresser les enfants et les plus âgés. Nous pouvons compter sur le soutien indéfectible des associations communales à connotation dite « culturelle » et de monsieur le Maire, qui ne manifestera aucune opposition à nos projets.

Courant 2015-2016, nous tentons le théâtre hors les murs proposé par Château Rouge et nous recevons quelques créations théâtrales. Les présentations sont de qualité mais jugées élitistes !

Il nous faudra également intégrer le fait et la sagesse de ne pas persister si l'idée ne convient pas. Nous devons recueillir l'assentiment de toutes et tous. L'envie personnelle ne doit pas primer sur l'intérêt collectif.

En 2018, nous accueillons le festival **ANTIGEL** (Suisse) – c'est une première en France –, organisé en partenariat avec Veyrier, Annemasse Agglo et les

établissements Chavaz. La logistique, les autorisations sont importantes, mais le résultat, avec un spectacle grandiose dans les carrières du Salève, fut égal à notre attente : unique et magnifique !

L'équipe impulsera la **Forêt magique** et la **Fête de la musique**. En 2019, cette dernière est confiée à une association volontaire de bénévoles. C'est un point positif. Car le rôle de notre commission communale est de donner l'élan pour que les actions soient ensuite pérennisées par les associations.

Reste à promouvoir la lecture pour les enfants et les adultes, par le biais d'une structure qui est la bibliothèque municipale. Nous porterons son existence et ses avantages à la connaissance des habitants, tout en respectant le souhait des bénévoles de la bibliothèque de fonctionner en toute autonomie et indépendance de la commission animations du village. Notons que, dans ce domaine important qu'est la lecture pour tous et sans remettre en cause le dévouement et le travail des bénévoles, nous aurions souhaité la création d'un poste de bibliothécaire. Les connaissances professionnelles sont un apport non négligeable quant à la promotion de la lecture et de l'animation.

L'ordre chronologique de cette rapide rétrospective n'est pas vraiment respecté. Je compte sur votre compréhension (comme toujours !) et remercie très sincèrement les personnes, les membres de la commission animations du village, les associations, qui m'ont accompagnée au terme de cette échéance de 6 ans.

L'expérience fut quelque fois tumultueuse, difficile, mais, au final, toujours récompensée par des sourires, des encouragements, donnant l'envie de continuer.

Dans ce domaine – comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs –, rien n'est jamais gagné. Il faut éviter d'écouter le chant des sirènes, perdurer dans l'acquisition de ses connaissances, garantes d'une belle vie !

Anny Martin

LE REBLOCHON



Origine et caractéristiques

L'histoire du reblochon commence au XIII^e siècle, dans les alpages des vallées de Thônes, par une maraude clandestine.

À l'époque, les propriétaires des terres, le plus souvent des moines ou des nobles, possédaient un droit d'ociège – ou aucière – sur les paysans qui exploitaient les alpages. Cette redevance en nature était perçue une fois par an et basée sur le nombre de pots de lait produits en un jour par le troupeau. On en déduisait la quantité de beurre et de fromage qu'ils pouvaient donner. Les paysans rétribuaient donc leur propriétaire sur la quantité de lait collectée en une journée.

Au moment du contrôle, ingénieusement, le fermier pratiquait une traite incomplète afin de payer moins de location. Dès le départ du contrôleur, il procédait à une seconde traite. Le lait ainsi obtenu n'était sans doute pas très abondant, mais très riche en crème, idéal pour en faire un fromage.

Le reblochon doit donc son nom à cette petite fraude, appelée localement la « rebloche », car en patois « re-blocher » signifie pincer les pis de la vache une seconde fois.

C'est le 7 août 1958 que le reblochon de Savoie a enfin été reconnu Appellation d'Origine Contrôlée. Il a fêté ses 60 ans l'an dernier.

C'est l'été que le reblochon est le plus savoureux. Il se pare de tous ses arômes quand les vaches, dans les alpages, broutent violettes, serpolet et autres fleurs sauvages... Et, comble des plaisirs, il est modeste côté calories avec seulement 27 % de matières grasses !

Sources
<https://www.reblochon.fr/aop-reblochon>
<https://fr.m.wiktionary.org>
<https://www.ptitchef.com>

LE GÂTEAU DE SAVOIE



Origine et caractéristiques

Le gâteau – ou biscuit – de Savoie viendrait d'une recette élaborée au XIV^e siècle, au temps du comte Amédée VI. La création est attribuée parfois à Pierre de Yenne, maître queux du comte avant 1343, la ville de Yenne en revendiquant la création. Cependant, d'autres sources indiquent que le cuisinier et maître queux du comte était Jean de Belleville, natif de Tarentaise et à l'origine de la recette de 1348 à 1367.

Le gâteau aurait été présenté à l'Empereur, probablement Charles IV, de passage en Savoie, entre 1373 et 1383, à l'occasion de son entrée dans la cour du château ou d'un banquet de cette même cour. On trouve également la date de 1365. Le gâteau aurait eu la forme du duché de Savoie, avec ses montagnes et ses vallées, le tout surmonté d'une couronne impériale.

Une même présentation sous forme de gâteau – ou pâté – symbolisant le territoire savoyard et ses châteaux a été réalisée par le cuisinier du comte de Savoie, Morel, et servi à l'Empereur, qui fait du comte Amédée VIII Vicaire du Saint-Empire et, surtout, ériger le comté en duché de Savoie, en 1416. Morel se serait inspiré du gâteau du cuisinier Jean de Belleville.

Le gâteau de Savoie est un gâteau très aérien, résultat obtenu par l'incorporation délicate de blancs montés, qui donnent le côté moelleux. La recette s'est affinée avec le temps grâce à Massialot, au XVII^e siècle, et Menon au XVIII^e, acquérant au passage parfums – zeste de citron vert, cannelle, fleur d'oranger – et sucre glace, devenant un gâteau idéal avec le thé.

Sources
<https://fr.m.wikipedia.org>
<https://www.750g.com>

Cake salé savoyard / 6 personnes

- 3 œufs
- 150 g farine
- 1/2 sachet de levure
- 2 c. à soupe huile
- 5 cl vin blanc sec
- 12 cl de lait
- 100 g de gruyère râpé
- 1 gros oignon
- 150 g de lardons fumés (allumettes)
- 150-160 g de reblochon
- Sel et poivre

- Dans une poêle, faire revenir ensemble les lardons avec l'oignon émincé, sans ajouter de matière grasse. Égoutter ensuite sur du papier absorbant et laisser refroidir.
- Préchauffer le four à 180° C (thermostat 6).
- Dans un saladier, fouetter les œufs avec la farine et la levure. Ajouter l'huile, le vin blanc et le lait. Saler et poivrer. Ajouter le gruyère râpé, puis le mélange lardons-oignons, ainsi que le reblochon taillé en petits dés.
- Verser le tout dans un moule à cake (ou à savarin) et enfourner. Laisser cuire 30 à 45 min.

Gâteau de Savoie / 6 personnes

- 180 g sucre
- 150 g maïzena
- 1 blanc d'œuf
- 6 œufs
- 2 c. à s. jus de citron
- Beurre
- Sucre glace
- Pincée sel

- Mélanger le jus de citron avec 130 g de sucre.
- Tamiser la maïzena.
- Séparer les jaunes des blancs d'œufs. Réserver les blancs avec une pincée de sel.
- Mixer les jaunes et le sucre citronné, bien 10 min au batteur.
- Monter les blancs en neige et peu à peu ajouter les 50 g de sucre restants.
- Préchauffer le four à 220° C (thermostat 7/8), chaleur tournante.
- Beurrer le moule puis le poudrer de sucre glace.
- Incorporer dans le mélange œufs et sucre un peu de maïzena et un peu de blancs en neige. Mélanger à la spatule en levant l'appareil délicatement pour ne pas casser les blancs. Répéter l'opération jusqu'à épuisement de la maïzena et des blancs.
- Verser la préparation dans un moule à manqué.
- Enfourner 6 min, puis baisser la température à 130 °C (thermostat 4/5) pendant 35 min.

JUIN
Vendredi 14
Tournoi
 Local du Bridge, 15 h 00
 Organisé par l'association Bridge Club du Salève

JUIN
Mercredi 19
Théâtre d'enfants
 Salle des fêtes, 14 h 00 - 18 h 00
 Organisé par l'association Théâtre d'Élo

JUIN
Samedi 22
Théâtre d'enfants
 Salle des fêtes, 16 h 00 - 20 h 00
 Organisé par l'association Théâtre d'Élo

JUIN
Samedi 22
Fête de la musique
 Maison du Parc, 20 h 00
 Organisée par le Collectif d'associations

JUIN
Jeudi 27
Théâtre d'enfants
 Salle des fêtes, 16 h 00 - 20 h 00
 Organisé par l'association Théâtre d'Élo

JUIN
Vendredi 28
Fête de l'école
 Groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau.

JUILLET
Samedi 13
Fête au village
 Maison du Parc, 20 h 00
 Organisée par l'association Être en Fêtes

JUILLET
Dimanche 14
Cérémonie Fête nationale
 Monument aux morts, Horaire à préciser
 Organisée par la commune, Fêtes et cérémonies

AOÛT
Dimanche 25
Repas canadien
 La Pommère, 12 h 00
 Organisé par l'association de quartier

AOÛT
Dimanche 25
Concert pique-nique
 Parc de la mairie, 17 h 30
 Organisé par la commune, Commission jeunesse

SEPT.
Dimanche 1^{er}
Concours de boules
 ESM, Toute la journée
 Organisé par l'association Boule du Salève

OCT.
Dimanche 6
Loto
 Salle des fêtes, 14 h 00
 Organisé par l'association Boule du Salève

OCT.
Vendredi 11
Assemblée générale
 Salle Les Bleuets, 19 h 00
 Organisée par l'association Être en Fêtes

OCT.
Samedi 12
Repas des aînés
 Salle des fêtes, 12 h 00
 Organisé par la commune, CCAS

NOV.
Lundi 11
Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918
 Monument aux morts - Mairie, 11 h 00
 Organisée par la commune, Fêtes et cérémonies

NOV.
Mercredi 13
Assemblée générale
 Salle Les Bleuets, 20 h 15
 Organisée par l'association École de la Vie

NOV.
Samedi 23
Forêt magique de Noël
 Lieu et horaires à définir
 Organisée par la commune, Animations du village

NOV.
Dimanche 24
Forêt magique de Noël
 Lieu et horaires à définir
 Organisée par la commune, Animations du village

NOV.
Dimanche 30
Remise des prix Maisons fleuries
 Salle des fêtes, 18 h 00
 Organisée par la commune, Fleurissement

DÉC.
Dimanche 1^{er}
Foire aux disques et B.D.
 Salle des fêtes, 10 h 00 - 18 h 00
 Organisée par La Brute et le Hareng

DÉC.
Samedi 7
Noël des cheminots
 Salle des fêtes, 14 h 00
 Organisé par la CASI-SNCF

DÉC.
Samedi 7
Repas de Noël
 Extérieur, 12 h 00
 Organisé par l'association La Belle Époque

DÉC.
Samedi 14
Apéritif de Noël aînés
 ESM, 12 h 00
 Organisé par la commune, CCAS

LA SATISFACTION D'UN PATRIMOINE SAUVÉ !

Zoom arrière sur la chapelle des enfants de Marie, située dans le Parc de Bois Salève au Pas de l'Échelle. Pour mémoire, l'acquisition du terrain date de novembre 2007, sous la mandature de Monsieur Maurice Giacomini, maire. Ce parc, d'une superficie de 9 131 m², comprenait notamment la piscine et une serre, partiellement détruites et inexploitable, et la chapelle désaffectée.

Les années passent, le parc de Bois Salève reste en l'état. La petite chapelle subit les affres du temps et des intempéries ! Abandonnée, mal entretenue, on dirait qu'elle se cache au milieu des ronces et des arbres. Aussi, au-delà de toutes croyances, son histoire (voir l'article de Jean Plançon ci-après) ne peut nous laisser indifférents.

2011. Un article paru dans le *BIME* sensibilise sur ce patrimoine. Faut-il le préserver ? Alors qu'il est voué à la démolition, le conseil municipal décide cependant de le conserver. Cet édifice n'a pas été entretenu depuis 1970 ; la structure est bonne, mais l'intérieur et la toiture sont à refaire.

2012. Lors du rassemblement entre Veyrier et Étrembières, des élus de Veyrier font la démarche de prendre contact avec Carouge afin de sauver cette chapelle. Une possibilité serait de la réimplanter à Carouge, mais beaucoup d'administrés étrembiétois y sont sentimentalement attachés, pour avoir assisté à un mariage, à un enterrement ou à d'autres cérémonies, et elle reste également un élément de notre patrimoine. Des rencontres ont lieu avec les autorités de Carouge. Une étude sera réalisée pour chiffrer les travaux à prévoir. Du côté de la commission culturelle d'Étrembières, des démarches sont effectuées auprès des services compétents pour une éventuelle inscription au registre des monuments historiques, des contacts sont pris avec la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles). En février 2012, un courrier de Madame la conseillère administrative déléguée

nous informe que, à la suite de nos échanges, Carouge comprend très bien notre souhait de conserver ce patrimoine sur notre territoire ; par ailleurs, la somme engagée serait particulièrement conséquente en raison de la forte dénaturation de la chapelle d'origine et de son état général, ce qui n'est pas en phase avec leurs capacités budgétaires. Le budget d'Étrembières n'étant pas extensible non plus, la chapelle est conservée en l'état. Il est alors décidé de nettoyer l'intérieur, condamner les fenêtres et fermer la porte d'entrée afin d'éviter les squatters. Les années passent, l'état de la structure ne va pas en s'arrangeant. La toiture n'existe plus, une bâche est posée. Mais chacun sait que les pansements sur une jambe de bois n'ont jamais bien été concluants.

Aussi, courant **2017-2018**, le conseil municipal vote un budget à part de l'aménagement du parc de Bois Salève afin de rénover la petite chapelle des enfants de Marie. Nous pouvons saluer cette décision prise par Monsieur Bosson, maire, et les conseillers. Une année de plus et la construction s'écroulait.

2019. La réfection de l'édifice a lieu : toiture, ouvertures. Le cheminement a été long, mais la satisfaction d'un patrimoine sauvé comble de reconnaissance la commission mémoire et patrimoine. Nous leur devons bien cela, aux Fidèles Compagnes de Jésus. Souhaitons une belle continuation à la petite chapelle comme lieu de mémoire de notre commune.



Place à la partie historique par Jean Plançon, de la Mémoire de Veyrier, que je remercie infiniment.

Anny Martin,
maire adjointe

LES FIDÈLES COMPAGNES DE JÉSUS

Tout commence en 1820, lorsque Marie-Madeleine d'Houët fonde, dans la ville d'Amiens, une congrégation religieuse féminine : les Fidèles Compagnes de Jésus. L'évêque d'Amiens encourage cependant la congrégation à disposer d'autres pied-à-terre en dehors de l'Hexagone, et c'est ainsi qu'elle fait son apparition à Carouge en 1832.

Ayant acquis une première maison, dans un parc, Marie-Madeleine d'Houët agrandit les lieux avec une nouvelle bâtisse afin de pouvoir accueillir une école gratuite, une école technique pour filles en apprentissage et, enfin, un internat pouvant recevoir une centaine de jeunes filles catholiques. Ces dernières portent alors un uniforme comprenant une robe de laine noire, une robe blanche et une robe rose, avec une ceinture blanche ou rose et un chapeau de soie noire doublé et garni de bleu.

En janvier 1859, par l'intermédiaire de l'abbé François Fleury, la congrégation mandate Jean-Daniel Blavignac pour la construction dans le parc du pensionnat d'une petite chapelle de style néo-gothique. Le chantier, qui débute le 18 août 1859, dure environ un an et la bénédiction a lieu le 5 juillet 1860.

Cependant, en 1862, la congrégation fait à nouveau appel à Blavignac pour construire une chapelle de plus grande dimension, donnant sur la rue Joseph Girard. De style également néo-gothique, elle s'inspire largement de la petite chapelle, dont elle reprend le fronton, la rosace et les contreforts, tout en offrant cependant sur sa façade trois grandes fenêtres en ogive ornées de vitraux. La chapelle du Sacré-Cœur, telle qu'elle se nomme, est inaugurée en 1866 (elle sera démolie en 1969).

En octobre 1875, subissant les effets des lois anticléricales du gouvernement genevois (période dite du Kulturkampf), les Fidèles Compagnes de Jésus sont expulsées de Suisse. Les sœurs et leurs pensionnaires se réfugient alors quelques mois dans le château de Viry, le temps de faire construire un nouveau pensionnat dans le domaine de Bois Salève, au Pas de l'Échelle, qui est propriété de la congrégation depuis 1847.

Bien que ce domaine dispose déjà d'une maison, la Maison verte, celle-ci n'est toutefois pas assez grande pour loger tout le pensionnat. Les Fidèles Compagnes de Jésus font donc appel à John Gottret, architecte veyrite, pour élever en 1877 un véritable palais de plusieurs étages, flanqué de deux ailes qui viendront entourer une cour d'honneur. Les cuisines et les caves sont installées au sous-sol, tandis que le rez-de-chaussée est destiné à accueillir le réfectoire, ainsi qu'une chapelle provisoire.

Les premier et deuxième étages de l'édifice sont destinés aux chambres et aux dortoirs, et le troisième est dédié aux salles de cours et de musique. L'infirmerie, quant à elle, est établie dans une annexe accolée à l'une des ailes de l'édifice alors que la Maison verte est transformée pour abriter la buanderie, les salles de couture et le logement du personnel.

Il ne restait plus qu'à transférer la petite chapelle des enfants de Marie, qui était restée à Carouge. C'est chose faite en 1884. Démontée pierre par pierre, elle est entièrement reconstruite dans le parc de Bois Salève, non loin du nouveau pensionnat. Le 2 août 1884, une nouvelle bénédiction lui redonne officiellement vie.

En juillet 1902, suite à la loi Combes, les établissements religieux enseignants sont interdits. L'année suivante, c'est au tour des congrégations religieuses, qui sont obligées de quitter le territoire français. Ces mesures anti-cléricales conduisent à la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État et sonnent le glas du pensionnat de Bois Salève. Chassées de France, les Fidèles Compagnes de Jésus abandonnent leur magnifique demeure, ainsi que leur petite chapelle, pour retourner dans une Suisse devenue à nouveau plus accueillante.

Le domaine de Bois Salève, avec sa petite chapelle, connaîtront alors d'autres aventures... mais c'est déjà là une autre histoire.

Jean Plançon
printemps/été 2019



Maison de Bois Salève
Château de Symond

À noter que la chapelle arbore un clocheton, qui a depuis disparu. On y distingue aussi le fronton, la rosace et les vitraux.

Les gravures datent de l'époque du pensionnat de Carouge, à l'exception de la photo où l'on voit Bois-Salève et la chapelle vers 1890.



BILAN DE LA COMMISSION

Un vent de fraîcheur sur la présentation de ce BIME Été-Automne !

À notre demande et sur les conseils de notre prestataire Repro Léman, nous avons revu la présentation du bulletin municipal afin qu'il soit toujours plus attractif. Un petit relooking, cela ne fait pas de mal !

Nouveauté également, avec la création d'une NEWSLETTER envoyée dans un premier temps aux associations et partenaires locaux pour une information réactive et d'actualité. À la suite de cette première NEWS, notre prestataire nous a communiqué des résultats : 70 % de consultation et satisfaction - 1 seule personne ne désire pas être inscrite au fichier.

Les habitants souhaitant recevoir la NEWSLETTER de parution trimestrielle peuvent se faire connaître en communiquant leur adresse mail aux services de la mairie.

Un survol des avancées en matière d'information et de communication durant ce mandat :

- Refonte complète du site Internet de la commune ;
- Création d'un logo permettant de bien identifier la commune ;
- Parution de deux bulletins municipaux et, selon l'actualité, rédaction de BIME ACTUS ;
- Création d'une NEWSLETTER trimestrielle ;
- Deux panneaux d'information lumineux au Pas de l'Échelle et au Chef-Lieu ;
- Ajout de planimètres sur l'ensemble de notre commune : 3 panneaux au Pas de l'Échelle, 2 panneaux route de la Libération, 2 panneaux en face de la douane de Veyrier et 1 panneau route d'Annemasse ;
- Panneaux d'information pour les associations communales.

Nous avons également pris soin du respect d'autorisation d'affichage dit « sauvage », évitant ainsi une nuisance visuelle dans notre village ; ces affichages n'étant la plupart du temps pas retirés par leurs poseurs ! Cette veille quant aux planteurs et retraits des affichages illégaux a été relayée et effectuée efficacement par notre police municipale.

En projet 2019-2020, mais sous réserve d'autorisation et possibilités techniques, nous avons proposé l'implantation d'un panneau lumineux au niveau de l'ex-PN 93 direction Monnetier/Reignier. Ce qui porterait à trois le nombre de panneaux, couvrant ainsi l'ensemble de notre village en matière d'informations lumineuses.

Une information et une communication réfléchies et étudiées ont été un souci constant chez les membres de la commission. Dans le domaine, tout va très vite. Ce qui est d'actualité et performant aujourd'hui ne l'est plus demain. Les jeunes de la commission voulaient plus de modernité (Facebook...), mais notre commune ne disposant pas de webmaster ni de service communication, les plus âgé(e)s ont émis des réserves. Résultat : pas de Facebook, ni Twitter, ni Instagram, j'en oublie certainement ! Outils d'information utiles, mais demandant un suivi pointu et nous évitant ainsi la propagation trop rapide de fausses nouvelles – ou fake news !

Les membres de la commission information et communication ont fait un bon travail. Qu'ils soient remerciés de leur dévouement tout au long de cette mandature.

Des chiffres : un bulletin municipal édité entre 1 600 et 1 700 exemplaires coûte environ 5 144 €.

Les annonces publicitaires rapportent environ 5 748 €.

Cela nous permet de réaliser le BIME à moindre coût, tout en améliorant notre site Internet ou autres communications. Cette aide non négligeable de nos annonceurs est à saluer. Durant ces 6 ans de mandat, ils ont toujours répondu positivement à nos sollicitations. Sans cet apport, nous n'aurions pas pu réaliser ces avancées dans les domaines de l'information et de la communication.





Encore un grand merci à nos annonceurs !

Anny Martin, maire adjointe

OUVERTURE D'UNE CRÈCHE SUR LA COMMUNE

Les micro-crèches Les Roudoudous ouvrent une quatrième structure sur la commune d'Étrembières en septembre 2019 à l'adresse suivante : résidence Le parc du Léman, chemin de Veyrier, au Pas de l'Échelle. Parking avec places dépose-minute pour la crèche à proximité de la structure.

- 10 enfants MAXI** Au maximum 10 enfants sont accueillis simultanément. Ils sont encadrés par des professionnels de la petite enfance, au nombre de 4 personnes.
- de 10 semaines à 4 ans** Les enfants sont âgés de 10 semaines à 4 ans, sans segmentation de groupe en fonction de l'âge. Cela permet de stimuler les plus petits et de développer les notions de respect et de responsabilité des plus grands.
-  Les repas servis sont livrés par un prestataire de la petite enfance, ne travaillant qu'avec des produits biologiques et/ou régionaux. L'objectif est d'apprendre aux enfants à manger des produits de qualité, variés, ayant un goût et respectant les saisons.
- 1 2 3** Nous avons sélectionné des jeux et jouets en bois, ludiques, agréables à regarder et à manipuler. Nous les avons choisis pour susciter la curiosité des enfants et développer leur sens du jeu et de l'imitation. Nous sommes équipés de mobilier en bois, écologique et adapté à la petite enfance.
-  Notre projet pédagogique se caractérise par la prise en compte des besoins spécifiques de l'enfant.

Le mode de garde en collectivité restreinte présente les principaux avantages suivants :

Un accueil collectif permettant la socialisation de l'enfant dès le plus jeune âge :
L'enfant est intégré dans une structure qui lui propose des jeux et activités variés et adaptés à son âge, encadrés par du personnel spécialisé et ayant pour buts de faire différentes découvertes, de l'ouvrir au monde qui l'entoure et de l'aider à prendre de l'autonomie, à son rythme. Ainsi, les objectifs visés sont l'épanouissement et le développement de l'enfant, son éveil à la vie, dans le respect des autres (enfants et adultes) et en favorisant sa socialisation.

Un accueil personnalisé permettant le respect du rythme de chaque enfant :
La micro-crèche Les Roudoudous offre un cadre adapté au jeune enfant et un environnement sécurisant, de par sa convivialité et sa petite taille. Cette dernière permet de tenir compte du rythme biologique de l'enfant, de son âge et de son besoin d'autonomie dans l'organisation de la journée et des différentes activités. De plus, la petite taille de la structure facilite la mise en application par le personnel encadrant du présent projet pédagogique et le contact avec les parents.

La micro-crèche Les Roudoudous Étrembières est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 00. Nous fermons la micro-crèche 5 semaines par an, ainsi que les jours fériés français.

Pour déposer un dossier de pré-inscription, vous pouvez nous rejoindre sur le site Internet des Roudoudous (www.lesroudoudous.com), dans la rubrique Formulaire de pré-inscription.



Merci d'indiquer dans le formulaire que votre demande concerne la structure d'Étrembières (le site Internet est en cours de modifications).

Vous pouvez également nous envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@lesroudoudous.com

Depuis fin mai, la commission d'attribution étudie les demandes au fur et à mesure.



Émilie Bajard, directrice



CONCERT D'ÉTÉ

Le concert aura lieu le dimanche 25 août 2019, de 17 h 30 à 21 h 00, dans le parc de la mairie (possible annulation selon les conditions météorologiques).

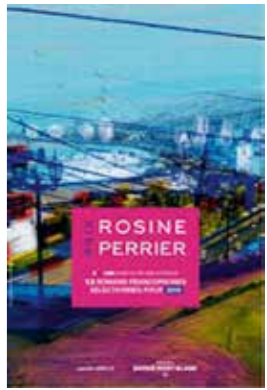
Le principe reste le même : chacun apporte son pique-nique et écoute avec plaisir les musiciens amateurs.

(Vous êtes solo, en duo, en groupe et vous avez envie d'animer le concert ? N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie).

Emmanuelle Lebeurre,
mairie adjointe

BIBLIOTHÈQUE

Lecteurs, participez à l'élection du prix littéraire Rosine Perrier 2019 !



Ce prix récompense une œuvre de fiction (roman, récit, nouvelle) inscrite dans un territoire français ou de langue francophone, l'environnement nourrissant le travail d'écriture.

Les douze romans en lice sont disponibles dans votre bibliothèque et vous pouvez voter jusqu'au 31 août 2019.

Le prix Rosine Perrier sera remis à l'auteur plébiscité lors du Salon du Livre d'Hermillon (Savoie), les 19 et 20 octobre prochain.

Michel Butor :

« J'ai déposé mon sac. Je suis adossé au tronc d'un chêne. Les racines forment une sorte de fauteuil. Je reprends ma respiration. Je suis déjà trempé de sueur. Le paysage est éblouissant : glaciers et précipices, de grands champs de neige, prairies escarpées, lacets d'une route sur laquelle s'aventurent des voitures minuscules. Dans une vallée les toits d'un village avec la pointe de son église [...] Le bruit de la chute d'eau relaie celui des aiguilles et des feuilles quand chênes et sapins s'immobilisent. Je ferme les yeux pour forcer le spectacle à mieux s'inscrire dans ma mémoire. En les rouvrant je m'aperçois que j'avais tout simplifié. »

Michel Butor, *Errances botaniques*, Éditions Slatkine, 2003.

Michel Butor était l'invité d'honneur du Salon du livre Hermillon en 2015.

Emmanuelle Lebeurre,
mairie adjointe



UMS

Le 13 avril 2019 s'est déroulée la 10^e édition de l'Ultra Montée du Salève.

Il s'agit d'effectuer un nombre maximal d'ascensions entre la gare inférieure du téléphérique et la gare supérieure (parcours de 3,2 km, dont 2,4 en montée pour un dénivelé positif de 663 m ; avec une pente en moyenne à 27,7 %). Chaque ascension est chronométrée, puis les descentes se font en bennes depuis le téléphérique, avec ravitaillements au départ et à l'arrivée.

330 coureurs s'élançaient les premiers, suivis 20 minutes plus tard des 105 féminines.

Chez les hommes, l'international norvégien et numéro 1 mondial de la discipline, Stian Angermund Vik, a remporté la victoire et battu le précédent record, avec 9 montées en 4 h 39' (la moyenne est de 6 ascensions).

Chez les féminines, c'est la Suisse Simone Troxler (première participation) qui s'est imposée, avec 8 montées en 4 h 46'.

Emmanuelle Lebeurre,
mairie adjointe

Bibliothèque

110 rue Jardins 74100 Étrembières

Tél. 04 50 49 72 46

bibliotheque.etrembieres@orange.fr

Horaires d'ouverture :

lundi de 14 h 00 à 16 h 00,

mercredi de 14 h 00 à 18 h 00,

samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Parking gratuit

PERSONNEL COMMUNAL



Une commune et des élu(e)s dotés d'une équipe d'agents communaux tout en efficacité et professionnalisme, pour le bon fonctionnement du village !

Départ à la retraite de Dany Bahisson

Madame Dany Bahisson a fait valoir ses droits à la retraite le 20 décembre 2018. Nous garderons le souvenir de sa radiante sympathie et de son dynamisme professionnel inébranlable ! Ses collègues, les élu(e)s, les associations sont venus tour à tour lui souhaiter une belle retraite et lui offrir quelques présents !



Un départ, une arrivée

Célia Garofalo a été embauchée en remplacement de Mme Bahisson. Elle fait partie de l'équipe depuis mi-décembre 2018 et travaille à temps complet en tant qu'agent administratif en charge de la culture et de l'information-communication.



Une arrivée à l'accueil de la mairie

Compte tenu des arrêts longue maladie des deux titulaires, depuis novembre 2018, Déborah Grevaz est embauchée en tant que stagiaire administrative. Elle travaille à temps complet. C'est avec sourire et compétence qu'elle informe et oriente les administrés à l'accueil de la mairie !

À ces deux jeunes femmes, nous souhaitons une belle carrière professionnelle !



M. Thierry Calloud
Policier municipal



Mme Caroline Caillé
Policier municipal



Convivialité, échanges !

Lors du repas du personnel, le 8 mars 2019 au restaurant Les Papilles, un menu délicat et délicieux a permis à chacun et chacune, personnel, élus, d'échanger hors du contexte professionnel. Ce fut une belle soirée !

LES CHIFFRES 29

7 agents administratifs

9 agents aux services techniques

2 policiers municipaux

11 aides-éducatrices
et animatrices

Une partie du personnel administratif,
de gauche à droite :
Mmes Hakima Khadraoui
Claudine Orsier
Déborah Grevaz
Célia Garofalo
M. Olivier Besson



Les agents des services techniques présents le jour de la photo, de gauche à droite :
MM. Abel Dahmani
Olivier Nisus
Vitor De Matos
Tony Moretton
Stéphane Chevassus
Jean-Michel Geffroy
Tony Sartorio



Si vous souhaitez prendre connaissance de l'organigramme du personnel municipal, vous pouvez consulter notre site : www.etrembieres.fr

Rubrique :
La commune / Les services municipaux

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

JUDO CLUB

Le Club de judo du Pas de l'Échelle se porte bien avec ses 50 membres, dont une section 3 et demi-éveil judo.

Horaires : 17 h 30 / 18 h 30.

Pour les plus de 6 ans, horaires : 18 h 30 / 19 h 30.

En début de saison, un certificat médical et deux photos sont nécessaires pour constituer le dossier d'inscription.

Vous pouvez consulter notre site sur

www.judo-jujitsu-gaillard.com

ou nous contacter par téléphone au 06 07 34 98 24.

Club affilié à la FFJDA, avec des enseignants diplômés d'État.



INFORMATION DE LAICA

L'association des chasseurs d'Étrembières, de Bossey et de Collonges-sous-Salève

L'association des chasseurs d'Étrembières, de Bossey et de Collonges-sous-Salève exerce sa passion au sein des trois communes depuis de nombreuses années. Elle compte une trentaine de chasseurs d'année en année, tous détenteurs du droit de chasser. Nos règles de conduite sont liées aux activités conjointes des autres citoyens, plus précisément, le respect des autres, la tolérance et, bien évidemment, l'application des lois fixées. À ce jour, aucun problème avec la population avoisinante n'a été constaté.

Nous participons annuellement aux activités communales (nettoyage, élagage, balisage de courses, activités du 14 juillet, promenades au Salève lors

ÉCOLE DE LA VIE - THÉÂTRE DE L'ÉCHELLE

Avec ses trois activités, notre association anime de son mieux la vie de la commune. La **Gym féminine** et le **cours de Rock** ont lieu chaque mercredi (selon le calendrier scolaire) de 19 h 00 à 21 h 15 à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle. Au **Théâtre**, en février dernier, au Pas de l'Échelle, 200 spectateurs ont applaudi les trois représentations de la pièce **Le Bon, la Brute et le Président**, une improbable farce qui a égratigné quelque peu la politique d'aujourd'hui... Bravo et merci aux comédiens et à Dominique, metteur en scène.

À ce jour, la troupe de six comédiens prépare une nouvelle et 19^e pièce, **Chic & Chips**, avec Stéphane pour la mise en scène. Nous souhaitons à ces accros des planches de bonnes répétitions et, surtout, vivement la future représentation !



La présidente, Marie-Christine Bosson

d'événements intercommunaux, avec Veyrier par exemple, repas de chasse, article annuel dans le bulletin d'informations d'Étrembières...). Non dans un intérêt personnel, mais plutôt au titre d'association et de soutien aux communes partenaires, de bon cœur et dans la bonne humeur.

Dans le cadre de cet article, nous rappelons aux citoyens des communes précitées que l'activité de chasse proprement dite s'échelonne de septembre à janvier. Un règlement de chasse est distribué aux chasseurs, ainsi qu'un rappel des règles de sécurité, communiqué en début de saison et lors de chaque battue, organisée notamment les jeudi et dimanche matin, et jours fériés durant la saison. Lors des battues, des balises sont obligatoires pour délimiter le périmètre d'action des chasseurs.

Hors saison de chasse, les chasseurs effectuent des prélèvements dits de « limitation des nuisibles » de la fermeture générale jusqu'à juin-juillet, qui répondent strictement aux règles de la Fédération des chasseurs. Dans ce cadre, seuls trois chasseurs sont agréés dans l'exercice de ces

prélèvements, consistant plus précisément dans la limitation des corneilles noires qui, par leur prolifération au détriment d'autres espèces (impact sur la biodiversité), occasionnent des dégâts dans les cultures (semis de maïs), ainsi que sur les biens publics (poubelles saccagées, terrain de golf de Bossey) et même, parfois, quelques nuisances sonores aux abords des zones d'habitation de ces corvidés. Ces faits sont étayés par des plaintes non seulement au sein de nos communes, mais dans l'ensemble du département. Le tir des renards est également autorisé dans le cadre de cette régulation. Les chasseurs de nuisibles ont un carnet de prélèvements à rendre à la Fédération.

Au travers de cette information, nous souhaitons faire connaître notre activité sur le territoire, vous rappeler que nous sommes des chasseurs responsables de la faune et de la flore et que nous sommes ouverts pour répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir concernant l'association des chasseurs.

Guy Servage, président

LA BOULE DU SALÈVE

Bonne activité des sociétaires de la Boule du Salève, avec l'organisation d'un concours officiel les **samedi 27 et dimanche 28 janvier** sur les jeux de l'Espace sportif municipal, où les équipes venues de différentes sociétés régionales se sont affrontées pour emporter le challenge mis en jeu. Celui-ci fut attribué à l'équipe victorieuse de la société voisine de Saint-Julien-en-Genevois face à une équipe de Marignier.

Le traditionnel **loto** a été organisé par les sociétaires de la Boule du Salève le **3 mars**, à la salle communale, où de nombreuses personnes sont venues tenter leur chance et remporter les lots proposés.

Les sociétaires sont présents dans les manifestations boulistes des sociétés régionales et participent aux concours qualificatifs des championnats nationaux.

Toutes les personnes intéressées par notre activité sont invitées à l'Espace sportif municipal, les **mardi, jeudi et samedi, de 15 h 00 à 18 h 00.**

René Buffaz, Président



ÉCOLE DE FOOTBALL

Présentation de l'École de Football d'Étrembières

Cette saison encore, l'E.F.E. a accueilli une trentaine d'enfants âgés de 5 à 11 ans. Cela représente deux équipes en catégorie U7, deux équipes en U9 et une équipe U11. Les entraînements sont assurés par des bénévoles les lundi et mercredi pour

les plus grands et le mercredi pour les plus petits. En plus de ces séances d'apprentissage, nos petits champions sont amenés, le samedi matin, à se confronter aux équipes des communes avoisinantes. Lors de ces plateaux, nos footballeurs en herbe ont à cœur de défendre les couleurs de la commune ! Nous sommes régulièrement sollicités pour organiser ces tournois au terrain de foot d'Étrembières, situé au Pas de l'Échelle. Alors, n'hésitez pas à venir soutenir nos équipes !



Aline Tereins

ÊTRE EN FÊTES

Le vide-greniers du printemps a été un franc succès, comme d'habitude. Chacun a pu trouver ce qu'il recherchait depuis longtemps, ou faire de bonnes affaires à petits prix pour renouveler sa garde-robe ou celle de ses enfants.

La prochaine manifestation sera la Fête au Village, le samedi 13 juillet au soir.

Venez nombreux pour danser, manger un morceau ou regarder les feux d'artifice. Nous comptons sur vous !

Monique Bosson, secrétaire





CLUB DE LA BELLE ÉPOQUE

Un beau parcours ! Chantal Guillemain, Dominique Maréchal et Jacqueline Lhermitte nous ont confié leur rencontre avec Solange Calendini, présidente d'honneur du club de La Belle Époque !

Chantal, Dominique, Jacqueline : Solange, comment es-tu venue t'installer à Étrembières ? Je travaillais comme animatrice à la SNCF à Marseille, et j'ai obtenu le poste d'animatrice à la maison de Bois Salève, où étaient reçus les enfants de familles de cheminots ayant des problèmes, financiers, de santé ou autres. Madame Klein, une Ardéchoise, était la directrice de l'établissement, qu'elle a quitté ensuite pour prendre sa retraite en Ardèche. Pour moi, ce fut le début d'une longue carrière. J'avais 18 ans à mon arrivée, en 1950, et j'ai pu choisir de m'occuper des garçons ; je trouvais que moi comme fille, cela suffisait... J'étais à Bois Salève 24 heures sur 24. Mon logement sur place était un petit deux-pièces, et je m'y trouvais très bien. Nous faisons de belles sorties avec les enfants, je conduisais le J9. Je me souviens qu'une fois nous étions en panne et j'ai dû trouver un bistrot, où, en

buvant le pastis, on m'a laissé appeler un dépanneur. Il n'y avait pas de portables à l'époque !

C., D., J. : Solange, quel est ton meilleur souvenir de cette période ?

Bois Salève, c'était ma vie. Les fêtes que j'organisais à Noël, pour les enfants qui ne pouvaient retourner dans leur famille, c'était génial. On préparait des spectacles, de grands repas, on faisait danser tout le monde, c'était très festif. Il y avait même, parfois, des parents qui venaient et qui avaient le droit de manger avec les enfants et nous. Il y avait en été environ 150 à 200 enfants, et le reste de l'année 50 enfants en pension. Nous les conduisions au collège ou au lycée à Annemasse pour les plus grands. Les petits avaient école dans l'établissement de Bois Salève. Des institutrices venaient les instruire et, surtout, essayaient de leur donner l'envie d'apprendre, base de l'instruction. L'été, je partais avec les enfants en colonie de vacances sur la Côte d'Azur. Quand ils étaient au lit, le soir, je sortais avec le moniteur. On rigolait bien, c'était une forme de bonheur.

C., D., J. : Solange, quand et pourquoi as-tu fondé le club de La Belle Époque ?

J'étais encore en charge des enfants à Bois Salève, et je trouvais qu'il n'existait rien pour les personnes plus âgées. Pour changer, j'avais envie de m'en occuper. Il n'y avait vraiment rien dans le village pour les seniors. J'ai donc monté le club. Au début, ce n'était pas facile, il fallait se démener

pour avoir des adhérents. J'organisais des sorties, empruntant le camion de Bois Salève. On faisait des pique-niques dans le Salève, et, si nous étions un peu plus nombreux, je faisais plusieurs voyages. Ensuite, Bois Salève a fermé, et je me suis entièrement consacrée à La Belle Époque. Quand les adhérents sont devenus plus nombreux, nous avons fait des voyages. Nous sommes allés au carnaval de Nice, à la Fête du Citron® à Menton, à Marseille, entre autres. Pour moi, les voyages n'avaient d'intérêt que si c'était dans le sud, mon côté Marseillaise, sans doute. Mon grand plaisir, lors de ces voyages, en plus de bien rigoler, c'était de draguer les serveurs. Alors là, je me défoulais !

C., D., J. : Solange, pensais-tu que plus de 30 années plus tard, le club aurait toujours autant de succès ?

C'est une belle surprise. Il y a eu des hauts et des bas. Parfois, je me demandais comment faire pour attirer du monde ; mais les membres du club contactaient leurs amis et le club, peu à peu, se maintenait. Actuellement, le club est superbement pris en main par Dominique Maréchal, qui, depuis des années, fait un magnifique travail. Il est vrai qu'elle est très bien secondée par les membres du bureau.

C., D., J. : Solange, quel est ton plus beau souvenir avec le club ?

Quand je suis avec des amis, des personnes – âgées ou non –, des enfants, des ados, je me sens bien. Je trouve que le club est un endroit formidable pour se rencontrer, pour rire ensemble et jouer, soit au Scrabble, soit à la belote, simplement bavarder et profiter des sorties organisées une fois par mois. C'est la récréation !

C., D., J. : Solange, qu'aimerais-tu voir changer dans la commune ?

J'aimerais beaucoup voir la création d'un cabinet médical, avec un docteur et une infirmière. Les jeunes mamans avec leurs enfants, aussi bien que les personnes âgées, ont un grand besoin de ce service. On fait tout ce qu'il faut pour attirer de nombreux habitants, maisons, immeubles, etc. ; mais, côté santé, rien de concret n'est fait.

C., D., J. : Solange, comment vois-tu l'évolution du club de La Belle Époque ?

Je pense, et c'est certain, que je vais revenir passer du temps au club, dès les beaux jours. Mes amis me manquent et le club

fait partie de ma vie. Je suis très contente de ma remplaçante, Chantal Guillemain, fort bien secondée, et tout le bureau fait un gros travail. Nous avons un beau local, attribué par la mairie, et madame Anny Martin est notre contact indispensable. La mairie nous aide financièrement, tout comme les entreprises Descombes et Chavaz. C'est grâce à ces aides que nous pouvons proposer des petits voyages aux personnes seules – ou pas – de la commune, et je crois qu'elles apprécient. Je suis à la maison, suite à mes problèmes de santé, toujours très heureuse d'avoir des visites de mes amis, et je me réjouis de bientôt tous les retrouver au club pour profiter de cette évolution dans la douceur.

Fin de la rencontre, un grand remerciement à nos trois interviewees.



Intervention de Solange Calendini lors de l'assemblée générale de La Belle Époque :

« Chères amies, chers amis,

Comme vous le savez, mon état de santé ne me permet plus d'assurer mes fonctions de présidente de votre club. C'est avec beaucoup de regrets et d'émotion que je vous présente, à l'occasion de l'assemblée générale du club de La Belle Époque, le 15 janvier 2019, ma démission. Je vous fais entièrement confiance pour confier ce poste à une personne méritante, que vous saurez élire pour prendre ma succession.

Le club et ses adhérents resteront pour toujours dans mon cœur, et je vous remercie toutes et tous pour les preuves d'amitié que vous me témoignez, et qui, j'espère, continueront.

Avec toutes mes amitiés, Solange Calendini, présidente »

BILAN DU MANDAT DE LA LISTE ÉTREMBIÈRES AVENIR

Il est temps pour nous, Laurence Déramé (LD), Nicolas Tereins (NT) et Jean-Michel Vouillot (JMV), de la liste Étrembières Avenir – liste dite « d'opposition » –, de faire un bilan de notre action au sein de la municipalité, notamment pour tous les électeur(trice)s qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections en 2014 et que nous remercions.

Nous ne pouvions tirer un bilan de ces années sans rendre un hommage marqué à notre tête de liste, Hervé Hadamar, qui nous a quittés l'année dernière, bien trop tôt. Il avait la volonté d'être utile à sa commune d'adoption, en participant activement à la vie de celle-ci. Il a été remplacé par Jean-Michel Vouillot, qui a accepté de poursuivre le travail entrepris par Hervé Hadamar au sein du conseil municipal.

Bien qu'élus de la liste minoritaire, nous avons eu à cœur de participer à la vie communale en nous investissant dans les différentes commissions, en municipalité pour JMV (finances, urbanisme, correspondant défense), pour LD (information-communication, animations du village, mémoire et patrimoine, petite enfance), pour NT (urbanisme, personnel), ainsi qu'au niveau de la Communauté de Communes Annemasse Agglo, pour JMV une suppléance à la commission environnement et mobilité et pour NT au Syndicat Mixte du Salève.

Tout au long de ces cinq années, en participant aux différents travaux et manifestations de la municipalité, nous avons découvert l'ampleur de la vie communale, ses limites et ses contraintes, qu'elles soient financières et/ou réglementaires, et nous avons mesuré l'investissement personnel et collectif nécessaire au bon fonctionnement de la commune.

Bien que nous ayons toujours eu de bons rapports avec l'équipe de la liste majoritaire et Monsieur le Maire, nous

avons dû déplorer un certain manque de communication et de cohésion au sein de l'équipe municipale. Nous avons relevé et pointé un défaut de projection à moyen et long termes pour le choix et l'avancement des projets à réaliser au cours de la mandature. De cet état de fait, il découle une lenteur dans l'avancée des projets, due essentiellement à un défaut de suivi et d'impulsion donnée par l'équipe municipale.

L'engagement individuel de certains élus s'est émoussé au fil des années, mettant à défaut, entre autres, un des principes déontologiques de la charte des élus – à respecter durant l'exercice du mandat 2014/2020 –, celui de l'engagement d'assiduité et de présence, qui a pu freiner le dynamisme de l'équipe en place.

Malgré tout, nous avons pu vivre une expérience très enrichissante en découvrant et en collaborant avec les personnels qui assurent le fonctionnement de la vie communale (ATSEM – Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles –, cantine, bibliothèque, mairie, police municipale, services techniques...). Cela nous a également permis d'avoir des rencontres fructueuses avec les habitant(e)s de notre commune et les représentants des différentes associations du village.

Durant cette mandature, nous avons pu constater l'éventail des différentes compétences nécessaires pour la gestion d'une commune et, tout comme pour les associations, rien ne peut être fait sans l'engagement de personnes prêtes à donner de leur temps au service de la communauté. La vie de notre village et son dynamisme ne peuvent se faire qu'avec le soutien et l'envie d'avancer de la part de tous.

Comptant sur l'engagement de nos concitoyen(ne)s pour l'avenir de notre commune et de nos associations, nous ne pouvons donc qu'encourager les habitant(e)s à s'impliquer davantage dans la vie communale, en participant activement au travail municipal et/ou en adhérant aux différentes associations de la commune afin de faire vivre notre village.

Laurence Déramé,
Nicolas Tereins
et Jean-Michel Vouillot,
conseillers municipaux

LE BRUIT

Le bruit est considéré comme excessif dès lors qu'il porte « atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité et cela de jour comme de nuit ».

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des **particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc., ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 00 à 20 h 00,
- Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00,
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

- Les travaux réalisés par des **professionnels** sont interrompus entre 20 h 00 et 7 h 00, et interdits les dimanches et jours fériés.

Caroline Caillé et Thierry Calloud



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Il est interdit de brûler à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur des déchets verts.

Ces derniers doivent être déposés dans les déchetteries mises à votre disposition :

- **Déchetterie de Bonne**
Déchetterie fermée pour travaux jusqu'au printemps 2019.
Réouverture prévue le 3 juin 2019.
- **Déchetterie de Saint-Cergues - Route de la Vy de l'Eau**
Horaires étendus le temps de la fermeture de la déchetterie de Bonne : du lundi au samedi de 8 h 00 à 19 h 00.
- **Déchetterie de Gaillard - Rue Transval**
Horaires d'hiver* : du lundi au samedi de 7 h 30 à 17 h 30
Horaires d'été* : du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h 00.
- **Déchetterie de Vétraz-Monthoux (Les Grands Bois) Rue Germain Sommeiller**
Horaires d'hiver* : du lundi au samedi de 7 h 30 à 17 h 30 pour les particuliers / du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00 pour les professionnels.
Horaires d'été* : du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h 00 pour les particuliers / du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00 pour les professionnels.

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

Lorsque vous vous rendez en déchetterie, vous devez désormais détenir votre vignette d'accès (www.annemasse-agglo.fr/services-et-demarches/dechets/lieux-horaires-dechetteries).

Caroline Caillé et Thierry Calloud

* Ces horaires correspondent aux périodes nationales d'heures d'été et d'hiver.



BULLETIN D'INFORMATION MONTS DE GENÈVE

Nouveau site Internet pour l'Office de Tourisme des Monts de Genève.

Après la fusion d'Annemasse Tourisme et de l'Office de Tourisme de St-Julien et du Genevois, puis l'emménagement dans la Maison de la Mobilité et du Tourisme en 2018, l'Office de Tourisme des Monts de Genève continue de se développer avec le lancement, ce printemps 2019, de son

nouveau site Internet de promotion et d'information touristiques.

Innovant, ergonomique et esthétique, le nouveau site Internet des Monts de Genève vous accompagne dans la recherche d'idées pour vos sorties, vos loisirs.

En plus des activités traditionnelles, vivez des expériences et trouvez votre aventure à travers différentes thématiques : gourmands, en famille, temps suspendu... Une façon de découvrir les Monts de Genève autrement !

Boîte à outils : La carte interactive, qui vous permet visualiser en quelques clics l'ensemble des offres à deux pas de chez vous. Et l'agenda, mis à jour régulièrement, pour ne rien manquer des festivités sur le territoire.

À la recherche d'idées pour vos sorties, vos loisirs ? Vous recevez de la famille ou des amis cet été ? N'attendez plus et connectez-vous sur www.montsdegeneve.com

Si vous souhaitez nous rendre visite, nos deux points d'accueil sont à votre écoute :

Région d'Annemasse
Place de la Gare
74100 Annemasse
04 50 95 07 10

Région du Genevois
Vitam, 500 Route des Envignes
74160 Neydens
04 50 04 71 63



Architecte : Guy Desgrandchamps, St-Cergues

Scénographe : Unit, Paris

Début des travaux : mars 2018

Ouverture prévue : janvier 2020

Maîtres d'ouvrage : Lucinges (réhabilitation) et Annemasse Agglo (aménagement intérieur)

Partenaires du projet : État, Direction régionale des affaires culturelles, Région Auvergne Rhône-Alpes, Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Savoie-biblio, commune de Lucinges, Annemasse Agglo, crédits parlementaires.

Pour plus d'infos :

<https://www.annemasse-agglo.fr/actions-et-projets/enforcer-acces-culture/archipel-butor>

L'ARCHIPEL MICHEL BUTOR

Un archipel Butor en cours de création au cœur de l'agglomération d'Annemasse

Situé dans un bassin de vie de près d'un million d'habitants, le site envisage d'accueillir environ 9 000 visiteurs par an : scolaires, chercheurs, amateurs de tourisme littéraire, habitants du territoire et du bassin genevois...

L'ensemble pourra ainsi devenir un lieu de référence dans le domaine de la recherche, de la découverte et de la mise en valeur du livre d'artiste, mais aussi un lieu vivant, un lieu de création au cœur de l'agglomération annemassienne.

► Qu'est-ce qu'un livre d'artiste ?

Lieu de partage et d'échange entre un écrivain et un artiste, le livre d'artiste offre une diversité de propositions et se trouve à mi-chemin entre livre et œuvre d'art. C'est aussi le choix d'une typographie un peu particulière, d'un papier recherché, d'une mise en page où l'image et le texte dialoguent naturellement. C'est aussi le lieu où la page s'ouvre et se déploie

en un livre plié en accordéon – appelé leporello –, qui multiplie les possibles relectures. Quelquefois, une reliure particulière donne au livre une touche spéciale, ou bien un coffret l'accompagne et le protège avec élégance, fruit du travail d'un autre artiste, le relieur.

► Les objectifs du futur pôle : l'Archipel Butor

L'Archipel Butor se déclinera sur trois sites, répondant donc à trois fonctions complémentaires :

- Lecture publique et animations variées, avec la bibliothèque de lecture publique Michel Butor ;

- Le Manoir des livres, un espace patrimonial dédié aux livres d'artiste, avec expositions, conférences et ateliers ;
- Un lieu de création, avec la maison d'écrivain, espace d'accueil de résidences d'artiste et conservation de la bibliothèque de l'écrivain dans son état d'origine (visites guidées et accès pour les chercheurs).

On viendra ainsi à Lucinges pour découvrir des expositions, étudier, rencontrer un artiste, assister à une conférence, participer à une visite guidée, ou encore flâner sur les pas de Michel Butor en pleine nature.



Le bureau de Michel Butor

LA MAISON DU SALÈVE



Bienvenue aux curieux de toute nature !

Profitez de l'été pour découvrir la Maison du Salève, un site culturel chaleureux et vivant, entre Annecy et Genève. Expositions, visites guidées, ateliers, sorties nature, événements... un programme riche tout au long de l'année !
Exposition permanente : Le Salève, une montagne et des hommes

Découvrez l'histoire de cette montagne étonnante dans l'exposition Le Salève, une montagne et des hommes. La proximité de Genève, la curiosité des scientifiques et des sportifs l'ont transformé en véritable terrain de découverte des sciences de la nature et d'expérimentation des sports de montagne. Saviez-vous que la varappe et les secours en montagne étaient nés ici, au Salève ?

Les 4 saisons, nouvelle exposition temporaire à la Maison du Salève pour les 3-7 ans !

Tout au long de l'année, la météo n'est pas la même. Il fait froid, il fait doux, il fait chaud et, parfois même, très chaud... Parfois, il pleut un peu, beaucoup et, parfois même, il neige ! Ce sont les saisons. Venez comprendre ce phénomène à travers plusieurs manipulations, numériques ou non, mais toujours ludiques. À expérimenter en famille à la Maison du Salève, dès le 6 juillet 2019 !

Et venez profiter du jardin après la visite...

Appréciez un moment de détente dans le jardin avec un pique-nique ou un goûter et pourquoi ne pas suivre le parcours découverte qui emprunte le sentier de Saint-Jacques de Compostelle ? Venez partager de bons moments en famille ! Découvrez le programme complet de nos animations sur www.maisondusaleve.com

À noter qu'exceptionnellement, la sortie Mont Salève en marche aura lieu le samedi 31 août 2019 au chalet des Convers.



LA MAISON DU SALEVE

775, Route de Mikérne - 74160 PRÉSILLY / FRANCE
Tél : + 33 (0)4 50 95 92 16 / Fax : +33 (0)4 50 37 05 39
info@maisondusaleve.com

Visitez notre site www.maisondusaleve.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Février à juin / septembre à décembre :

mercredi, samedi et dimanche de 14 h 00 à 18 h 00

Juillet / août : du mardi au dimanche de 10 h 00 à 18 h 00

Vacances scolaires (zone A) : du mardi au dimanche de 14 h 00 à 18 h 00

Fermeture en janvier, le 1^{er} mai, le 1^{er} dimanche de septembre, le 25 décembre.

Pour les groupes, possibilité de visite tous les jours sur réservation (sauf lundi et dimanche après-midi et fermeture de janvier).

TARIFS :

Adultes : 6 €

De 6 à 18 ans : 3 €

Moins de 6 ans : gratuit

Entrée famille : 15 € (2 adultes + 1 à 4 jeunes)

Exposition temporaire : 2 €, gratuit pour les moins de 3 ans

Autres tarifs sur demande



Samedi 1^{er} décembre 2018,
invitation des nouveaux habitants à la mairie.



Samedi 5 janvier 2019,
galettes et vin chaud
offerts par Être en Fêtes,
histoire de commencer l'année
dans la bonne humeur !



**Vœux du Maire
le 11 janvier 2019,**
M. Alain Bosson,
maire d'Étrembières,
entouré de M. Blouin,
1^{er} adjoint à Gaillard,
M. Gavillet,
maire de Veyrier (Suisse),
M. Dupessey,
maire d'Annemasse,
et Mme Lebeurre, 1^{ère} adjointe à Étrembières.
À gauche, une vue de l'assemblée.



Les 26 et 27 janvier 2019, concours de boules
organisé par la **BOULE DU SALÈVE**
d'Étrembières.



Le 15 janvier 2019, assemblée générale de
LA BELLE ÉPOQUE, avec une nouvelle présidente,
Chantal Guillemain, et une présidente d'honneur,
Solange Calendini (voir article p. 28).



Le 13 février 2019, inauguration
de la borne électrique **SYANE** située sur
le parking Maison Blanche à Étrembières.



Le 20 février 2019, les étangs des Îles au
Pas de l'Échelle se révèlent aux promeneurs.
Organisation Syndicat Mixte d'Aménagement
de l'Arve et de ses Affluents (SM3A).



Les 22, 23 et 24 février,
trois représentations de
LE BON, LA BRUTE, LE PRÉSIDENT
par le **THÉÂTRE DE L'ÉCHELLE**,
avec plus de 200 spectateurs.
Rires, talent et succès garantis !
Dominique Maréchal, metteur en scène



Le 3 mars 2019,
salle des fêtes du Pas de l'Échelle
comble pour le traditionnel
LOTO organisé par
la **BOULE DU SALÈVE**.



Le 23 mars, soirée dansante organisée
par **l'ÉCOLE DE LA VIE**
et son dynamique **Pas d'lech Rock !**



Le 6 avril 2019, des élu(e)s d'Étrembières en visite à la **ferme
de Corly**, à Vétraz-Monthoux. Matinée découverte organisée
par l'association **Arve Faucigny Agriculture (AFA)**.



Les 13 et 27 avril 2019, balades ornithologiques
de Veyrier (Suisse) aux îles d'Étrembières,
mises en place dans le cadre de Veyrier-Étrembières
(voir article p. 14).



Dimanche 28 avril 2019,
cérémonie de la journée
nationale du souvenir des
victimes de la déportation.



Le 13 avril 2019,
10^e édition de l'Ultra
Montée du Salève,
organisée par l'ASJ74
de St-Julien-en-Genevois.
(voir article p. 23).

Vide-greniers,
le dimanche 28 avril 2019,
organisé par ÊTRE EN FÊTES,
de nombreux exposants et
chineurs !



AGENDA MUNICIPAL ET ANNUAIRE LOCAL

Les permanences des élus de la commune :

- 📍 **Alain Bosson** : sur rendez-vous
- 📍 **Emmanuelle Lebeurre** : sur rendez-vous
le mardi de 9 h 30 à 11 h 30
- 📍 **Éric Michel** : sur rendez-vous
- 📍 **Anny Martin** : sur rendez-vous
- 📍 **Philippe Zabé** : sur rendez-vous
- 📍 **Monique Bosson** : sur rendez-vous

Le calendrier des conseils municipaux du 2^e semestre 2019 (les réunions du conseil municipal ont lieu le 2^e lundi de chaque mois à 19 h 00) :

- Lundi 17 juin 2019
- Lundi 08 juillet 2019
- Août : pas de conseil municipal
- Lundi 09 septembre 2019
- Lundi 14 octobre 2019
- Novembre : date à préciser
- Lundi 09 décembre 2019

Mairie d'Étrembières

- 📍 59 place Marc Lecourtier
74100 Étrembières
- 📞 Tél. : 04 50 92 04 01
- ✉ mairie@etrembieres.fr
www.etrembieres.fr

Bienvenue
aux nouveaux arrivants !
La mairie est à votre service pour
vous aider dans vos démarches.

Heures d'ouverture :
les lundi et mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30,
le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30,
le jeudi de 13 h 30 à 18 h 30,
le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Centre technique municipal

- 📍 889 route de Saint-Julien 74100 Étrembières
- 📞 Tél. : 09 75 96 27 08
- ✉ ctm-etrembieres@orange.fr

Police municipale

- 📍 59 place Marc Lecourtier (à côté de la Mairie)
74100 Étrembières
- 📞 Contact : Thierry Calloud - Caroline Caillé
Tél. : 04 50 92 43 05 / 06 30 58 11 19 / 06 43 33 18 64
- ✉ policemunicipale@etrembieres.fr

Groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau

- 📍 Rue des Chamois 74100 Étrembières (Pas de l'Échelle)
- 📞 Tél. : 04 50 39 81 81

Bibliothèque municipale

- 📍 110 rue des Jardins 74100 Étrembières
- 📞 Tél. : 04 50 49 72 46
- Heures d'ouverture : le lundi de 14 h 00 à 16 h 00,
le mercredi de 14 h 00 à 18 h 00,
le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

La Poste

- 📍 160 chemin de Veyrier - Le Pas de l'Échelle 74100 Étrembières
- 📞 Tél. : 04 50 39 75 83

Bureau ouvert du mardi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30.
Les paquets et lettres en instance seront à votre disposition au bureau de Poste de Gaillard (ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 30).

Assistante sociale

- 📍 Pôle médico-social de Gaillard
6 impasse des Hutins 74240 Gaillard
- 📞 Tél. : 04 50 33 23 46

Annemasse Agglomération

- 📍 11 avenue Émile Zola 74100 Annemasse
- 📞 Tél. : 04 50 87 83 00

Office de Tourisme Monts de Genève

- 📍 57 avenue de la Gare 74100 Annemasse
- 📞 Tél. : 04 50 95 07 10
- ✉ ot@montsdegeneve.com

Espace Bus Tac

- 📍 Pendant toute la durée des travaux de construction de la Maison de la Mobilité et du Tourisme, les locaux sont transférés 57 avenue de la Gare à Annemasse.
- 📞 Tél. : 0800 1000 74

Caisse d'allocations familiales 0820 25 74 10

Mission locale 04 50 95 20 50

Pôle emploi 3949

Maison de la justice et du droit 04 50 84 06 70

Police secours 17

Pompiers 18

Police nationale 04 50 95 44 50 (42 rue du Chablais 74100 Annemasse)

Gendarmerie 04 50 92 11 66 (13 rue des Glières 74100 Annemasse)

Pharmacies de garde 3237

Centre Hospitalier Alpes Léman 04 50 82 20 00 (Contamine-sur-Arve)

Hôpital privé Pays de Savoie 0 826 300 074 (Annemasse)

Centre Hospitalier Annecy-Genevois 04 50 49 65 65 (Saint-Julien-en-Genevois)

Urgences du Léman 04 50 49 15 15 (4 A avenue de Verdun 74100 Annemasse)

Allo enfance maltraitée 119

Accueil des sans-abri 115

Centre antipoison 04 72 11 69 11

Sida info service 0 800 840 800



Infirmière libérale

- Mme Marick Christiany
- 📞 Tél. : 06 06 64 10 67

Kinésithérapeute :

- M. Laurent Claret
- 📍 152 rue des Chamois 74100 Étrembières
- 📞 Tél. : 04 50 35 21 89 - 06 28 35 03 00

Approches complémentaires :

Thérapeute soins énergétiques :

- Mme Marie-Luce Sanchez - Conseillère et accompagnement en nutrition santé
- 📞 Tél. : 06 12 74 20 34

Réflexologie plantaire - massage lomi lomi :

- Mme Sandra Fabbro - Praticienne diplômée
- 📞 Tél. : 06 64 65 93 29

Hypnose et thérapie brève :

- Mme Mélanie Fradcourt - Praticienne diplômée
- 📞 Tél. : 06 80 51 25 97
- ✉ Site Internet : www.hypnose-hautesavoie.com



Bernard Cocaud

Artisan peintre

Peinture intérieure, extérieure
Revêtement sols & murs
Décoration
Pose de parquets
Ravalement de façades

Fillinges
Vétraz-Monthoux

04 50 38 27 02
06 08 78 40 13

www.bernard-cocaud-peinture.fr
cocaud.bernard@gmail.com

Bovagne Frères

Maçonnerie - B.A.
Terrassement - T.P.

www.bovagne-freres.com

220, chemin d'Evordes
74160 COLLONGES-SOUS-SALEVE
Tél. 04 50 43 71 54 - Fax 04 50 43 64 21
Email : bovagne.freres@wanadoo.fr

Daytona

PROPERTIES

Depuis 2008

Agence immobilière
spécialiste de la frontière

Proche douane de Veyrier

Contactez-nous au **09.52.30.21.33**
ou par email à fiona@daytona-properties.com
www.daytona-properties.com

ACHAT - VENTE - LOCATION

95 Chemin de Veyrier - 74100 Le Pas de l'Échelle
Genève & France voisine 2 agences spécialistes de la frontière depuis 2008

Colas & vous,
une proximité
de tous les instants !

Toujours plus proche des citoyens, Colas Rhône-Alpes Auvergne réalise des aménagements urbains alliant confort, sécurité et harmonie des lieux de vie.

COLAS

RHÔNE-ALPES
AUVERGNE

Agence de la Vallée de l'Arve
ZI les fourmis
130 avenue de la Roche Parnale
74130 BONNEVILLE
Tel : 04 50 25 22 90

Centre d'Annemasse
Le Pas de l'Échelle
Chemin de bois Crevin
74100 ETREMBIERES
Tel : 04 50 95 46 60

Contact e-mail : centre.annemasse@colas-ra.com

COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS



**ICI,
IL Y A UN
MIGROS
CLIMAT !**

**Plus de 1'100 produits
issus d'entreprises
locales et de vrais
coups de coeur
gourmands...**

*Nos produits
locaux, on les* **M**

Hypermarché Thoiry
Centre commercial Val Thoiry
Parking 1870 places dont 400 couvertes
Essence/lavage 24/24h

Hypermarché Etrembières
C.C. Shopping Etrembières
Parking couvert 1000 places

**Du lundi au samedi:
8h30-20h30**

Supermarché Vitam
Centre commercial Vitam
Neydens - Parking 1000 places

**Le lundi: 12h30-21h
Du mardi au samedi: 8h30-21h
Le dimanche: 8h30-12h30**

MIGROS
FRANCE